



**IFEC**

Institut Fiduciaire  
d'Expertise Comptable

Société d'Expertise Comptable  
Ordre Région Paris Ile de France  
Commissaire aux Comptes

## **MÉDÉSIS PHARMA S.A.**

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE  
AU CAPITAL DE 2.671.201 EUROS  
SIEGE SOCIAL : L'Orée des Mas « Les Cyprès »  
Avenue du Golf  
34670 BAILLARGUES  
R.C.S. MONTPELLIER : 448 095 521

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LA REDUCTION DU CAPITAL  
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-204 DU CODE DE COMMERCE**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 SEPTEMBRE 2024  
Résolution N° 6**

Boulogne Billancourt 92100

Siège Social :

82 bis, rue de Paris

Tél. 01 55 60 10 11

E-mail : paris@ifec.eu

RCS Nanterre B 622 022 424

Montpellier 34000

Synergie - "Le Millénaire"

770, rue Alfred Nobel

Tél. 04 67 22 76 00

E-mail : ifec@ifec.eu

S.A. au capital de 100 000 € - Site : www.ifec.eu



# MÉDÉSIS PHARMA S.A.

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU CAPITAL DE 2.671.201 EUROS

SIEGE SOCIAL : L'Orée des Mas « Les Cyprès »

Avenue du Golf

34670 BAILLARGUES

R.C.S. MONTPELLIER : 448 095 521

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-204 DU CODE DE COMMERCE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2024

Résolution N° 6

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société de **2.671.201,00 euros** à **534.240,20 euros**.

Fait à MONTPELLIER, le 30 Août 2024.

Le Commissaire aux Comptes,



INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE

**Michel GALAINE**